

FORMATION INCENDIE + PORT DES ARI

PUBLIC VISÉ	PREREQUIS	MÉTHODES MOBILISÉES	MODALITÉS D'ÉVALUATION
Sapeurs Pompiers d'entreprise, Equipiers de Seconde Intervention,	Etre apte médicalement au port de l'appareil respiratoire isolant	Bâtiment Feu, cuve, combustibles, matériel nécessaire à l'établissement hydraulique et mousse, A.R.I., matériel de secourisme, lots de sauvetage.	Évaluation formative réalisée par le formateur au moyen de mises en situation
DURÉE	AUTRES INFORMATIONS UTILES		
3 heures	 Personnes en situation de handicap : merci de nous consulter, pour évaluer la possibilité de suivi de la formation Référentiel : Code du Travail art R 4227-39 - Règlementation ICPE - Règlements d'assurance ENCADREMENT : 1 animateur Renouvellement annuel		
OBJECTIFS	CONTENU DU PROGRAMME		
<ul style="list-style-type: none"> - Permettre à chaque Equipier de Seconde Intervention l'acquisition des réflexes pour une intervention efficace dès le début d'un sinistre Incendie ou d'un accident dans l'entreprise. - Obtenir une bonne coordination entre les membres de l'ESI, ainsi qu'une structure de qualité. - Connaître parfaitement les moyens et matériels de l'entreprise, ainsi que leur utilisation. - Faciliter l'intervention des pompiers extérieurs par leur connaissance de l'entreprise et de ses risques 	<ul style="list-style-type: none"> • ATMOSPHÈRES NON RESPIRABLES : <ul style="list-style-type: none"> - Étude des atmosphères non respirables - Prise de conscience du risque lors de déversement de produit chimique - Risque lors de l'intervention avec l'ARI • LES PROTECTIONS RESPIRATOIRES : <ul style="list-style-type: none"> - Description des différentes protections - Description de l'ARI - Principes de fonctionnement et d'autonomie - L'entretien et les vérifications obligatoires - Explication sur le RAPACE - Explication du contrôle croisé lors de la mise en oeuvre de l'ARI • MISE EN ŒUVRE DE L'ARI : <ul style="list-style-type: none"> - Gestes de sécurité avant et après équipement - Port : <ul style="list-style-type: none"> ○ à l'air libre ○ en milieu enfumé - Reconnaissance sous protection respiratoire - Recherche de victime dans la maison de feu - Recherche de feux - Evacuation des victimes - Conditionnement des victimes - Reconditionnement des matériels après utilisation - Intervention en maison de feu - Extinction de feux avec protection respiratoire en maison de feu - Mise en oeuvre de l'ARI sur fuite de produits chimiques 		